

Délibération n° 2021-IV-2

Comité Syndical du 17 décembre 2021

PRIX DE VENTE DE L'EAU TARIFS 2022

Suite aux échanges dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire, à l'avis Favorable à l'unanimité de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 09 décembre 2021, il vous est proposé de ne pas augmenter le prix de vente de l'eau en 2022.

Cependant, pour la commune d'Ecommoy, sont appliqués des tarifs différents dans le cadre du lissage progressif du prix de l'eau sur plusieurs exercices.

Il vous est donc proposé une augmentation du prix de 1,86 %, correspondant à une hausse annuelle de la facture de 4,52 € TTC pour un abonné particulier (compteur DN 15 à 20 mm) ou 0,76 € TTC pour une facture échelonnée bimestrielle.

1 - PRIX DE L'EAU

A – TARIF ANNUEL DES ABONNEMENTS H.T.V.A. HORS ECOMMOY

CALIBRE DU COMPTEUR	2021	2022
- Compteurs DN 15 à 20 mm	50,00 €	50,00 €
- Compteurs DN 25 à 40 mm	150,31 €	150,31 €
- Compteurs DN 50 à 65 mm	255,74 €	255,74 €
- Compteurs DN 80 mm	372,56 €	372,56 €
- Compteurs DN 100 mm	516,14 €	516,14 €
- Compteurs DN 150 mm	895,57 €	895,57 €
- Compteurs DN 200 mm	1013,36 €	1013,36 €
BRANCHEMENTS EN ATTENTE		
- < DN 40	25,00 €	25,00 €
- ≥ DN 40	75,15 €	75,15 €

B – PRIX DU METRE CUBE H.T.V.A. HORS ECOMMOY

Ensemble des usagers.....	1,320 €	1,320 €
---------------------------	---------	----------------

A-bis – TARIF ANNUEL DES ABONNEMENTS H.T.V.A. SUR ECOMMOY

CALIBRE DU COMPTEUR	2021	2022
- Compteurs DN 12 à 20 mm	47,00 €	50,00 €
- Compteurs DN 25 à 40 mm	90,60 €	104,19 €
- Compteurs DN 50 à 65 mm	140,85 €	161,98 €
- Compteurs DN 80 mm	196,53 €	226,01 €
- Compteurs DN 100 mm	272,27 €	313,11 €

BRANCHEMENTS EN ATTENTE	2021	2022
- < DN 40	23,50 €	25,00 €
- ≥ DN 40	45,30 €	52,10 €

B-bis – PRIX DU METRE CUBE H.T.V.A. SUR ECOMMOY

Ensemble des usagers	1,175 €	1,194 €
----------------------------	---------	----------------

C – VENTE EN GROS - PRIX DU METRE CUBE (H.T.V.A.)

Prix du m ³	0,50 €
------------------------------	---------------

D – CONTROLE REGLEMENTAIRE DES INSTALLATIONS (H.T.V.A.)

Le coût du contrôle des installations fixé par l'article 15 du règlement de service à suit l'évolution du prix de l'eau. Par conséquent pour 2022, il est stable à **59,86 € HT**.

E – FRAIS DE MISE EN SERVICE (H.T.V.A.)

Conformément à l'article 7 du règlement du service de l'eau adopté par délibération du Comité Syndical du 16 décembre 2016, des frais d'accès au service sont appliqués. Il convient de distinguer :

- La mise en service sans déplacement d'un agent facturée 20 € H.T.
- La mise en service avec déplacement d'un agent facturée 55 € H.T.

2 - PRESERVATION DE LA RESSOURCE

Compte tenu de l'évaluation des volumes produits en 2021 par les unités de production du Syndicat, compte tenu des tarifs pouvant être appliqués par Le Mans Métropole sur les volumes d'eau importés et du niveau de rendement de réseau, il est proposé d'appliquer une stabilisation du tarif.

Le montant de cette redevance est donc de 0,0384 € / m³ pour 2022 (0,0384 € / m³ en 2021).

Tous ces tarifs sont applicables au 1^{er} Janvier 2022.

Il est demandé aux Membres du Comité Syndical d'approuver les tarifs proposés pour l'année 2022.

**22 votants
22 voix pour
0 voix contre
0 abstention**

Date d'affichage :

Pour copie conforme,
Spay, le 20 décembre 2021
La Présidente,
Martine RENAUT

